



alterama
formation

**CATALOGUE
DE FORMATION**
Gestion des déchets

SOMMAIRE

LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE	p.1
FORMEZ VOS COLLABORATEURS AVEC ALTERAMA FORMATION	p.2
NOS FORMATIONS À LA GESTION DES DÉCHETS.....	p.2
MOYENS ET MÉTHODES DÉPLOYÉS.....	p.9
MODALITÉS D'ÉVALUATION, CERTIFICATIONS ET DÉBOUCHÉS.....	p.9
MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES.....	p.10
ILS NOUS FONT CONFIANCE.....	p.10

Pour aller plus loin :

CRÉER DES MODULES : VOS FORMATIONS SUR MESURE.....	p.11
PROFESSIONNALISER LA FORMATION INTERNE.....	p.11

LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

Les employeurs ont l'obligation de proposer aux salariés des formations afin de :

- Garantir leur **adaptation au poste** de travail,
- Permettre leur **maintien dans l'emploi**,
- Assurer la **sécurité au travail** et protéger la santé des salariés.

Les entreprises peuvent élaborer un **plan de développement des compétences (PDC)** décrivant les formations proposées à leurs salariés afin de répondre à cette obligation.

Les employeurs s'acquittent de la Contribution à la Formation Professionnelle. Cela leur permet de **financer tout ou partie des actions de formation** prévues dans le cadre de leur PDC, à condition que ces actions soient délivrées par des organismes de formation bénéficiant de la certification QUALIOPI.

Les employeurs ont l'obligation de proposer **au moins une action de formation non-obligatoire tous les 6 ans**. En cas de non-respect de cette obligation, l'employeur doit s'acquitter d'une amende administrative ou d'un **sur-abondement de 3000 €** au Compte Personne de Formation (CPF) du salarié.

FORMEZ VOS COLLABORATEURS AVEC ALTERAMA FORMATION

ALTERAMA FORMATION est un organisme **certifié QUALIOPi** créé dans l'objectif de **valoriser les métiers en tension** en permettant à des salariés et à des demandeurs d'emploi d'acquérir et de développer connaissances, compétences et aptitudes professionnelles.

Nous proposons des formations dans le domaine du **nettoyage des locaux** à usage professionnelle, de la **restauration** et du **la gestion des déchets**.

Notre vocation est notamment d'**œuvrer en faveur du retour et du maintien dans l'emploi des publics fragiles**. Nos formations sont conçues pour être accessible aux publics rencontrant des difficultés spécifiques (Situation de handicap, chômage de longue durée, difficultés de lecture/écriture, etc.).



Grace à notre certification QUALIOPi, nos formations peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès de votre Opérateur de Compétences.

NOS FORMATIONS EN GESTION DES DECHETS

Modules « La valorisation des déchets »

1 / La réglementation déchets	7 h	ρ. 3
2 / Mettre en place un dispositif de recyclage des déchets	10,5 h	ρ. 3

Modules « Gestion déléguée des déchets »

3 / Réaliser un audit déchets	14 h	ρ. 5
4 / La gestion déléguée des déchets	14 h	ρ. 5

Modules « Biodéchets »

5 / Le tri et la valorisation des biodéchets	10,5 h	ρ. 6
6 / La collecte des biodéchets	10,5 h	ρ. 6
7 / La collecte et le compostage des biodéchets	14 h	ρ. 7
8 / La gestion du compost issu du traitement des biodéchets	3,5 h	ρ. 7

1

LA RÉGLEMENTATION SUR LES DÉCHETS



Connaitre l'ensemble des obligations des professionnels en matière de tri et de traitement des déchets d'activité économique.

7 h - En présentiel - 5 personnes /session

Publics cibles :

Dirigeants, responsables maintenance / moyens généraux, gestionnaires déchets ou référents QHSE et toute autre personne impliquée dans un dispositif de gestion des déchets.

Prérequis :

Pas de niveau de qualification prérequis.

Modalités pédagogiques :

Transmission de savoirs théoriques en salle de formation.
+ Cas pratique (Travail sur le cas des participants possible).

Procédure d'évaluation des acquis :

Questionnaire à Choix Multiples.
+ Évaluation par le formateur lors du cas pratique

Tarifs :

Inter : 210 € HT /personne
Intra : 1 050 € HT /session

Résultats :

Réussite : 100% - Satisfaction : 100%



POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES CIBLES
Les bases du droit des déchets	Qu'est-ce qu'un déchet ? Les déchets dans le droit communautaire et français Producteurs et détenteurs de déchets La police administrative spéciale des déchets L'extinction des obligations en matière de déchets
Les producteurs de déchets	Les déchets ménagers Les déchets d'activité économiques Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
Les catégories de déchets	Les déchets non dangereux (DIB / DMA) Les déchets non dangereux inertes (DI) Les déchets dangereux (DIS / DID) La nomenclature des déchets
Les filières à responsabilité élargie du producteur	Le principe du pollueur payeur Les éco-organismes La signalétique TRIMAN Les filières à responsabilité élargie du producteur
Les modes d'élimination des déchets	La prévention des déchets Le réemploi et le recyclage des déchets La valorisation des déchets L'élimination des déchets ultimes
La gestion des déchets ménagers et assimilés	La répartition des compétences en matière de gestion des DMA Le financement de la collecte et du traitement des DMA Les modes de gestion de la collecte et du traitement des DMA
Les installations de traitement des déchets	Les stations de transit / stockage Les installations de traitement La nomenclature ICPE
La traçabilité des déchets	Les Bordereaux de Suivi des Déchets Le registre des déchets

2

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE TRI ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS



Être en mesure de mettre en place et gérer un dispositif de tri et de valorisation des déchets sur un ou plusieurs sites.

10,5 h - En présentiel - 8 personnes /session

Publics cibles :

Dirigeants, responsables maintenance / moyens généraux, gestionnaires déchets ou référents QHSE et toute autre personne impliquée dans un dispositif de gestion des déchets.

Prérequis :

Pas de niveau de qualification prérequis.

Modalités pédagogiques :

Transmission de savoirs théoriques en salle de formation.
+ Cas pratique (Travail sur le cas des participants possible).

Procédure d'évaluation des acquis :

Questionnaire à Choix Multiples.
+ Évaluation par le formateur lors du cas pratique

Tarifs :

Inter : 275 € HT /personne
Intra : 2 200 € HT /session

Résultats :

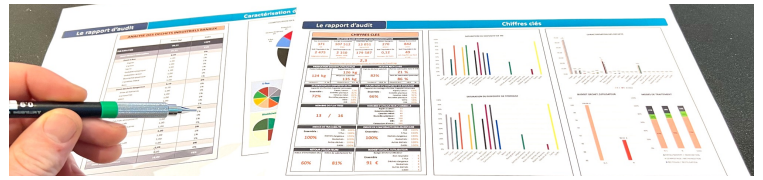
Réussite : 100% - Satisfaction : 94%



POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES CIBLES
Le cadre réglementaire	Les différents types de déchets La réglementation déchets
L'élimination des déchets	La prévention des déchets Le réemploi et le recyclage des déchets La valorisation des déchets L'élimination des déchets ultimes L'impact environnemental du traitement des déchets
Le tri et le stockage des déchets	La caractérisation des déchets L'évaluation de la volumétrie des déchets Le dimensionnement du dispositif de tri Le matériel de tri des déchets Le stockage des déchets Les coûts du matériel de tri et de stockage
La communication et l'implication des acteurs	La sensibilisation des utilisateurs Les consignes de tri La mise en place une signalétique adaptée L'implication du personnel d'entretien des locaux La valorisation des résultats du tri
L'évacuation des déchets	La collecte par les collectivités Les opérateurs de collecte Les filières de traitement Les modalités de collecte Les fréquences d'enlèvement Les coûts de la collecte et du traitement des déchets
La traçabilité des déchets	Les Bordereaux de Suivi des Déchets Les reportings et suivis tonnage Le registre des déchets
Visite d'une installation de recyclage des déchets	

3

RÉALISER UN AUDIT DÉCHET



Savoir analyser un dispositif de gestion des déchets, identifier les résultats obtenus et définir des pistes d'amélioration.

14 h - En présentiel - 5 personnes /session

Publics cibles :

Dirigeants, encadrants, responsables QHSE, et équipes commerciales des opérateurs de la récupération des déchets, gestionnaires déchets ou toute autre personne impliquée dans le suivi d'un dispositif de tri, collecte et valorisation des déchets.

Prérequis :

Pas de niveau de qualification prérequis.

Modalités pédagogiques :

Transmission de savoirs théoriques en salle de formation.
+ Cas pratique (Travail sur le cas des participants possible).

Procédure d'évaluation des acquis :

Questionnaire à Choix Multiples.
+ Évaluation par le formateur durant le cas pratique

Tarifs :

Inter : 420 € HT /personne
Intra : 2 100 € HT /session

Résultats :

Réussite : 100% - Satisfaction : 100%



POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES VISÉES
La conduite d'un audit	Qu'est-ce qu'un audit Principes fondamentaux de la méthodologie d'audit La posture de l'auditeur
L'analyse du site	Les caractéristiques du site Les effectifs du site Les équipements du site L'organisation du ménage
L'analyse du dispositif de tri	Le dispositif de tri en place La volumétrie / le tonnage de déchets produits Les modalités de stockage des déchets
L'analyse du dispositif de collecte et de traitement des déchets	Les modalités d'évacuation des déchets Les filières de traitement La traçabilité des déchets Le budget déchets
La collecte des informations manquantes	La caractérisation des DIB Les campagnes de pesée L'association des parties prenantes
L'analyse de l'expérience des usagers du site	La satisfaction des usagers La maîtrise du dispositif par les usagers L'adhésion des usagers
La grille d'analyse	La synthèse des données collectées La définition des ratios cible L'analyse de la conformité réglementaire Les indicateurs clés
Le rapport d'audit	La contextualisation de l'audit Les précisions méthodologiques et des limites de l'audit La présentation des indicateurs clés La présentation des préconisations

4

LA GESTION DÉLÉGUÉE DES DÉCHETS



Être en mesure de gérer le tri, le stockage, l'évacuation, le traitement et la traçabilité de l'ensemble des déchets d'activité d'un tiers.

14 h - En présentiel - 5 personnes /session

Publics cibles :

Dirigeants, encadrants, responsables QHSE, et équipes commerciales des industriels de la récupération des déchets, ou toute autre personne impliquée dans la mise en œuvre d'une solution de tri et de collecte des déchets.

Prérequis :

Pas de niveau de qualification prérequis.

Modalités pédagogiques :

Transmission de savoirs théoriques en salle de formation.
+ Cas pratique (Travail sur le cas des participants possible).

Procédure d'évaluation des acquis :

Questionnaire à Choix Multiples.
+ Évaluation par le formateur lors du cas pratique

Tarifs :

Inter : 420 € HT /personne
Intra : 2 100 € HT /session

Résultats :

Réussite : 100% - Satisfaction : 100%



POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES CIBLES
Le cadre réglementaire de la gestion des déchets	Les différents types de déchets La réglementation déchets Producteurs et détenteurs de déchets L'extinction des obligations en matière de déchets
La définition du cahier des charges	L'analyse du site La caractérisation des déchets et l'évaluation de la volumétrie Les attentes des usagers et du gestionnaire du site
La mise en place du dispositif de tri et de stockage des déchets	Le dimensionnement du dispositif de tri Le matériel de tri des déchets Le stockage des déchets Le chiffrage du matériel de tri et de stockage
Les prestations sur site	Le vidage des corbeilles La gestion du local déchets La pesée sur site
L'évacuation des déchets	La sélection des opérateurs de collecte L'identification des filières de traitement Les modalités de collecte Les fréquences d'enlèvement
La traçabilité des déchets	Les Bordereaux de Suivi des Déchets Les reportings et suivis tonnage Le registre des déchets
La communication et l'implication des acteurs	La sensibilisation des utilisateurs Les consignes de tri La mise en place une signalétique adaptée La valorisation des résultats du tri
Le suivi du marché	Le suivi des réclamations La démarche qualité Les réunions de suivi du marché

5

LE TRI ET LA VALORISATION DES BIODECHETS



Être en mesure de mettre en place d'un dispositif de valorisation des biodéchets tout en respectant la réglementation en vigueur.

10,5 h - En présentiel - 8 personnes /session

Publics cibles :

Dirigeants, responsables maintenance / moyens généraux, gestionnaires déchets ou référents QHSE et toute autre personne impliquée dans un dispositif de gestion des déchets.

Prérequis :

Pas de niveau de qualification prérequis.

Modalités pédagogiques :

Transmission de savoirs théoriques en salle de formation.
+ Cas pratique (Travail sur le projet des participants possible).

Procédure d'évaluation des acquis :

Questionnaire à Choix Multiples.
+ Évaluation par le formateur durant le cas pratique

Tarifs :

Inter : 275 € HT /personne
Intra : 2 200 € HT /session

Résultats :

Réussite : 100% - Satisfaction : 100%



POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES CIBLES
Les biodéchets	Les différents types de biodéchets L'impact environnemental du traitement des biodéchets Les textes réglementaires de référence Les obligations des producteurs de biodéchets
Le tri des biodéchets	La caractérisation des biodéchets L'évaluation de la volumétrie des biodéchets Le tri et le stockage Le séchage des biodéchets
Les procédures d'hygiène	Le risque infectieux Les techniques et protocoles de bionettoyage La traçabilité des opérations de nettoyage Les zones de risque et les fréquences de nettoyage
Le compostage de proximité	Réglementation du compostage de proximité Le compostage en bacs Le lombricompostage La mobilisation des acteurs et la communication
L'utilisation du compost	Les usages du compost Le test du cresson La traçabilité du compost
La collecte et le traitement par un opérateur	La collecte par un prestataire Le certificat d'acceptation préalable Le document d'accompagnement commercial (DAC) Le compostage thermomécanique Le compostage industriel La méthanisation
Visite d'une installation de traitement des biodéchets	

6

LA COLLECTE DES BIODECHETS



Maîtriser les aspects opérationnels, réglementaires et économiques du tri et de la collecte des biodéchets des entreprises.

10,5 h - En présentiel - 5 personnes /session

Publics cibles :

Dirigeants, encadrants, responsables QHSE, et équipes commerciales des opérateurs de collecte des déchets, ou toute autre personne impliquée dans la mise en œuvre d'une solution de tri et de collecte des biodéchets.

Prérequis :

Pas de niveau de qualification prérequis.

Modalités pédagogiques :

Transmission de savoirs théoriques en salle de formation.
+ Cas pratique (Travail sur le projet des participants possible).

Procédure d'évaluation des acquis :

Questionnaire à Choix Multiples.
+ Évaluation par le formateur durant le cas pratique

Tarifs :

Inter : 315 € HT /personne
Intra : 1 575 € HT /session

Résultats :

Réussite : 100% - Satisfaction : 100%



POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES VISÉES
Les biodéchets	Définition des biodéchets Les textes de référence Les obligations des producteurs de biodéchets Les attentes des producteurs de biodéchets
Le tri, le stockage et la collecte des biodéchets	L'évaluation de la volumétrie Le tri et le stockage des biodéchets La collecte des biodéchets Les coûts du tri et de la collecte des biodéchets
Les exutoires de traitement des biodéchets	Le compostage de proximité Le compostage thermomécanique Le compostage en andain La méthanisation L'impact environnemental du traitement des biodéchets Le coût du traitement des biodéchets
Les exigences réglementaires en matière de collecte, de stockage et de manipulation des biodéchets	Le certificat d'acceptation préalable Le document d'accompagnement commercial (DAC) L'enregistrement de la flotte de véhicules La réglementation ICPE L'agrément sanitaire
L'activité de collecte des biodéchets	Les moyens humains L'organisation de l'activité La maintenance des équipements

7

LA COLLECTE ET LE COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS

Maîtriser les aspects opérationnels, réglementaires et économiques du tri, de la collecte et du compostage des biodéchets.

14 h - En présentiel - 5 personnes /session

Publics cibles :

Dirigeants, encadrants, responsables QHSE, et équipes commerciales des opérateurs de collecte et de compostage des biodéchets, ou toute autre personne impliquée dans une activité de collecte et de compostage des biodéchets.

Prérequis :

Pas de niveau de qualification prérequis.

Modalités pédagogiques :

Transmission de savoirs théoriques en salle de formation.
+ Cas pratique (Travail sur le projet des participants).

Procédure d'évaluation des acquis :

Questionnaire à Choix Multiples.
+ Évaluation par le formateur durant le cas pratique

Tarifs :

Inter : 420€ HT /personne
Intra : 2 100 € HT /session

Résultats :

Réussite : 100% - Satisfaction : 100%



POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES VISÉES
Les biodéchets	Définition des biodéchets et textes de référence Les obligations des producteurs de biodéchets Les attentes des producteurs de biodéchets
Le tri, le stockage et la collecte des biodéchets	L'évaluation de la volumétrie Le tri et le stockage des biodéchets La collecte des biodéchets Les coûts du tri et de la collecte des biodéchets
Le compostage des biodéchets	Le compostage de proximité Le compostage thermomécanique Le compostage en andain Les moyens humains et matériels L'organisation du compostage L'impact environnemental du traitement des biodéchets Le coût du compostage des biodéchets
Les exigences réglementaires en matière de collecte et de traitement des biodéchets	Le certificat d'acceptation préalable Le document d'accompagnement commercial (DAC) L'enregistrement de la flotte de véhicules La réglementation ICPE L'agrément sanitaire
Le plan de maîtrise sanitaire	La formation des équipes La maintenance des équipements Le nettoyage, la désinfection et la lutte contre les nuisibles Le contrôle des déchets réceptionnés La maîtrise des températures Les analyses du compost et sa traçabilité
L'analyse des risques et la maîtrise des points critiques	L'analyse des dangers et l'évaluation des risques Les limites critiques et le système de surveillance Le plan d'actions correctives

8

LA GESTION DU COMPOST ISSU DU TRAITEMENT DES BIODÉCHETS

Maîtriser les aspects opérationnels, réglementaires et économiques du tri, de production et la distribution de compost.

3,5 h - En présentiel - 5 personnes /session

Publics cibles :

Dirigeants, encadrants, responsables QHSE, et équipes commerciales des opérateurs de compostage des biodéchets, ou toute autre personne impliquée dans la production et la distribution de compost.

Prérequis :

Pas de niveau de qualification prérequis.

Modalités pédagogiques :

Transmission de savoirs théoriques en salle de formation.
+ Cas pratique (Travail sur le projet des participants possible).

Procédure d'évaluation des acquis :

Questionnaire à Choix Multiples.
+ Évaluation par le formateur durant le cas pratique

Tarifs :

Inter : 120 € HT /personne
Intra : 600 € HT /session

Résultats :

Réussite : 100% - Satisfaction : 94%



POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES VISÉES
Les biodéchets	Les biodéchets Les SPAn3 Le compostage et l'hygiénisation des biodéchets
La gestion du compost	La maturation du compost Le stockage du compost
Les analyses du compost	La norme NF U 44-051 L'évaluation de la stabilité biologique du compost L'analyse des composants inertes du compost L'analyse microbiologique du compost
La gestion des lots de compost	L'organisation du stockage du compost La traçabilité des lots de compost Le conditionnement du compost L'étiquetage du compost
La distribution du compost	Les qualités de compost Les utilisateurs potentiels de compost Les modalités de distribution du compost Le prix de vente du compost

MOYENS ET MÉTHODES DÉPLOYÉS

Nos formations dédiées à la gestion des déchets sont animées par **un formateur justifiant d'une longue expérience dans l'industrie du recyclage** :



Diplômé de Sciences-Po Lille, Louis BIZALION a été responsable du développement d'un réseau d'entreprises proposant des solutions de recyclage des déchets. Il intervient depuis 2018 en tant que consultant en gestion des déchets auprès d'entreprises et collectivités partout en France.

Nos modules sont constitués d'une alternance de séquences de **transmissions de connaissances théoriques** et de séquences de **mises en situation** professionnelle.

- **Séquences théoriques** : Elles se déroulent en salle de formation, avec les moyens de projection fournis par ALTERAMA FORMATION (Ordinateur, projecteur, écran, etc.). Des livrets pédagogiques sont remis à chaque stagiaires.
- **Séquences pratiques** : Elles occupent une large place dans nos formations. Les cas pratiques peuvent être basés sur des cas choisis par les stagiaires afin que la formation soit également l'occasion de faire avancer leurs projets et qu'ils correspondent au plus près à la réalité des participants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION CERTIFICATIONS ET DÉBOUCHÉS

Des **feuilles de présence** par demi-journée de formation permettent de justifier de la réalisation de la formation.

Une **procédure d'évaluation** permet de déterminer si les stagiaires ont acquis les connaissances et les gestes professionnels objet de l'action de formation :

- Des **Questionnaires à Choix Multiple** sont complétés par les participants à l'issue de chaque module, permettant de mesurer leur maîtrise des connaissances théoriques.
- A l'issue des **mises en situation** professionnelle ou des **cas pratiques**, le formateur évalue la maîtrise des compétences et aptitudes professionnels des participants au travers de **grilles d'évaluation**.

A l'issue de la formation les stagiaires reçoivent une **attestation de réalisation** de l'action de formation dont ils pourront se prévaloir.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET D'ADAPTATION PÉDAGOGIQUES

Un **bulletin d'inscription** complété doit être transmis au responsable de formation. L'inscription à la formation n'est effective qu'à compter de la signature de la **convention de formation**.

Selon le profil des participants, des **adaptations** pourront porter sur la date d'entrée en formation, la durée, l'ordre et l'importance des thèmes développés, etc. Nos formations peuvent aussi s'adapter aux personnes ayant des **difficultés spécifiques** de compréhension du français ou porteuses d'un **handicap**.

Dès la finalisation de l'inscription, ALTERAMA FORMATION fait parvenir des **convocations** comprenant les informations pratiques ainsi qu'une description de la formation à l'ensemble des bénéficiaires.

La tenue des sessions inter-entreprise est conditionnée à la participation d'au moins 5 stagiaires. L'annulation d'une session pourra intervenir jusqu'à 10 jours avant la date de démarrage prévue et donnera systématiquement lieu à une proposition de report.

ILS NOUS FONT CONFIANCE



ALLONS PLUS LOIN !

ALTERAMA FORMATION propose également des prestations de **conseil** et d'**accompagnement** ainsi que des **solutions de portage** vous permettant de déployer une **stratégie de développement des compétences** de vos collaborateurs à la fois **ambitieuse et innovante**.

CRÉER DES MODULES : VOS FORMATIONS SUR-MESURE

ALTERAMA FORMATION met à votre service son savoir-faire en matière d'**ingénierie de formation** en vous accompagnant dans la réflexion et la conception de modules de formation adaptés aux **besoins spécifiques de votre activité** :

- Identification des **besoins de formation** de vos salariés,
- Définition des **objectifs pédagogiques** et des programmes associés,
- Création des **déroulés pédagogiques**,
- Mise en place des **moyens humains et matériels** adaptés,
- Elaboration des **outils d'évaluation** de l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes professionnelles par les bénéficiaires,
- Mettre en place une **démarche qualité** permettant une amélioration continue.

ALTERAMA FORMATION est également en mesure de vous accompagner dans l'élaboration de **parcours de formation individualisés** permettant de faire progresser vos équipes et de **favoriser l'évolution professionnelle**.

PROFESSIONALISER LA FORMATION INTERNE

ALTERAMA FORMATION vous accompagne dans la **mise en œuvre de votre service de formation interne** :

- Aide à la formalisation de votre **Plan de Développement des Compétences**,
- **Formation de vos encadrants** afin qu'ils puissent animer les sessions,
- Accès à nos **modules de formation clés en main** et nos ressources pédagogiques ou accompagnement dans la **création de modules adaptés** à votre activité,
- Portage de vos sessions afin qu'elles bénéficient de notre **certification QUALIOP1**,
- **Financement par votre OPCO** des coûts pédagogiques et des salaires des agents,
- Prise en charge des **salaires des formateurs** par ALTERAMA FORMATION,
- Réalisation des bilans et délivrance des **attestations de formation**.

Cette démarche contribue à la **satisfaction de vos clients** et constitue un moyen d'améliorer votre **image employeur** et de **fidéliser vos agents d'entretien**.

Elle constitue enfin une opportunité d'**évolution professionnelle** et de génération de **revenus complémentaires** pour vos encadrants sans surcoût pour votre entreprise.



alterama formation

Louis BIZALION

Responsable de formation



06 15 92 03 80



lbizalion@alterama.fr

Parc des Rouges Barres - 6 rue Marcel Dassault Bât. 3
59700 MARCQ EN BAROEUL